



La tarification sociale de l'eau et de l'énergie : mirage ou solution ?

## **Tarification sociale de l'eau**

**Alban THOMAS**

**Toulouse School of Economics (TSE)**

**Laboratoire d'Économie de l'Environnement et des Ressources Naturelles (LERNA)**

**Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)**

1. Objectifs et modalités de la tarification sociale de l'eau
2. Les facteurs socioéconomiques à prendre en compte
  - Eléments de contexte
  - Structure des coûts du service
  - Elasticité (Sensibilité au prix)
3. Expériences
  - Région de la Flandre belge
  - Côte d'Ivoire (Sodeci)
  - Tanger (Amendis-Véolia Water)
  - Communes françaises (Suez)
4. Conclusion et perspectives

# 1. Objectifs et modalités de la tarification sociale

- ❑ Les objectifs de la tarification sociale de l'eau :
  - Limiter les dépenses en eau dans le budget des ménages défavorisés
  - Faciliter l'accès à l'eau potable pour une population plus importante
  - Message fort dans certains cas : assurer un service universel à prix faible voire nul
  
- ❑ A ne pas confondre avec les objectifs d'une tarification progressive :
  - Pénaliser les consommations « excessives »
  - Différencier explicitement les « petites » des « grosses » consommations

- ❑ **Différentes modalités**
  - Compensation (système français du FSL, factures impayées)
  - Subvention des coûts de connexion
  - Tarification progressive (et/ou première tranche à taux réduit)
  
- ❑ **Difficultés d'application**
  - Ciblage des populations défavorisées
  - Compatibilité avec politiques sociales existantes
  - Lisibilité du tarif social et coût d'administration du système
  
- ❑ **Tarification progressive : construction à partir d'un ensemble d'hypothèses**
  - Profils de consommation des ménages défavorisés vs. favorisés
  - Lien entre taille du foyer, revenu et consommation par tête
  - Lien entre revenu et équipements électroménagers liés à l'eau

## 2. Facteurs socioéconomiques à prendre en compte

### ❑ **Eléments de contexte**

- Pays développés : stabilisation voire baisse de la consommation par tête
- Limitation législative/réglementaire des parties fixes des tarifs d'eau
- Secteur de l'eau plus concurrentiel

### ❑ **Structure de coût des services d'eau potable**

- Prépondérance des coûts fixes
- Des coûts marginaux faibles, constants voire parfois décroissants

### ❑ **Des composantes des factures plus ou moins importantes**

- Coûts d'assainissement et taxes dans les pays développés
- Coûts d'accès au réseau dans les pays en développement
- Cas particulier du logement collectif (social)

## La sensibilité des ménages au prix de l'eau potable

Etude	Pays	Année	Elasticité-prix	
			Court-terme	Long terme
Nauges et Thomas	France	2000	-0.21	
Nauges et Thomas	France	2003	-0.26	-0.40
Garcia et Reynaud	France	2004	-0.25	
Martinez-Espiñeira et Nauges	Espagne	2004	-0.10	
Garcia-Valinas	Espagne	2005	-0.49	
Arbues et Villanua	Espagne	2006	-0.08	
Reynaud et Thomas	France	2006	[-0.05 ; -0.13]	
Bithas et Stoforos	Grèce	2006	-0.10	
Mazzanti et Montini	Italie	2006	[-0.99 ; -1.33]	
Musolesi	Italie	2007	-0.27	-0.47
Martinez-Espiñeira	Espagne	2007	[-0.07 ; -0.16]	-0.50
Statzu et Strazzera	Italie	2007	-0.22	
Schleich et Hillenbrand	Allemagne	2007	[-0.23 ; -0.59]	
Arbues et Villanua	Espagne	2010	[-0.26 ; -0.57]	

- Elasticité-prix long terme > court terme
- Tarification progressive : élasticité supérieure dans les tranches élevées

Arbués, Villanúa et Barberan (2010). Household size and residential water demand: An empirical approach. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics* 54, 61-80.

Relation entre taille du ménage et consommation d'eau potable, Saragosse (Espagne)

Taille du ménage	Consommation (m3 / jour)	Consommation / tête (m3 / jour)	Elasticité-prix (%)
1	0.1845	0.1845	-1.3170
2	0.2640	0.1320	-1.2154
3	0.3326	0.1109	-0.4628
4	0.3998	0.0999	-0.2723
>5	0.4831	0.0909	-0.2645

## 3. Expériences

### L'exemple des Flandres belges

- ❑ Avant 1992 :
  - Subvention partie « assainissement » du tarif, tous les ménages
- ❑ 1992 : Nouvelle politique, « correction sociale » à la taxe sur eaux usées (coefficient social de 0.20 (moins de 20 m<sup>3</sup>) jusqu'à 0.95 (plus de 401 m<sup>3</sup>))
- ❑ 1997 : Réforme supprimant cette « correction sociale »
  - Politique de gratuité universelle des 15 premiers m<sup>3</sup> (compensée par hausse tarif sur tranches supérieures)
  - Motivée par hypothèses :
    - relation positive entre revenu et consommation du ménage
    - relation positive entre taille et consommation du ménage
  - Pas d'étude d'impact.
  - En l'absence de régulation des prix, la réforme a été « régressive » : hausse des dépenses des ménages défavorisés de 13%



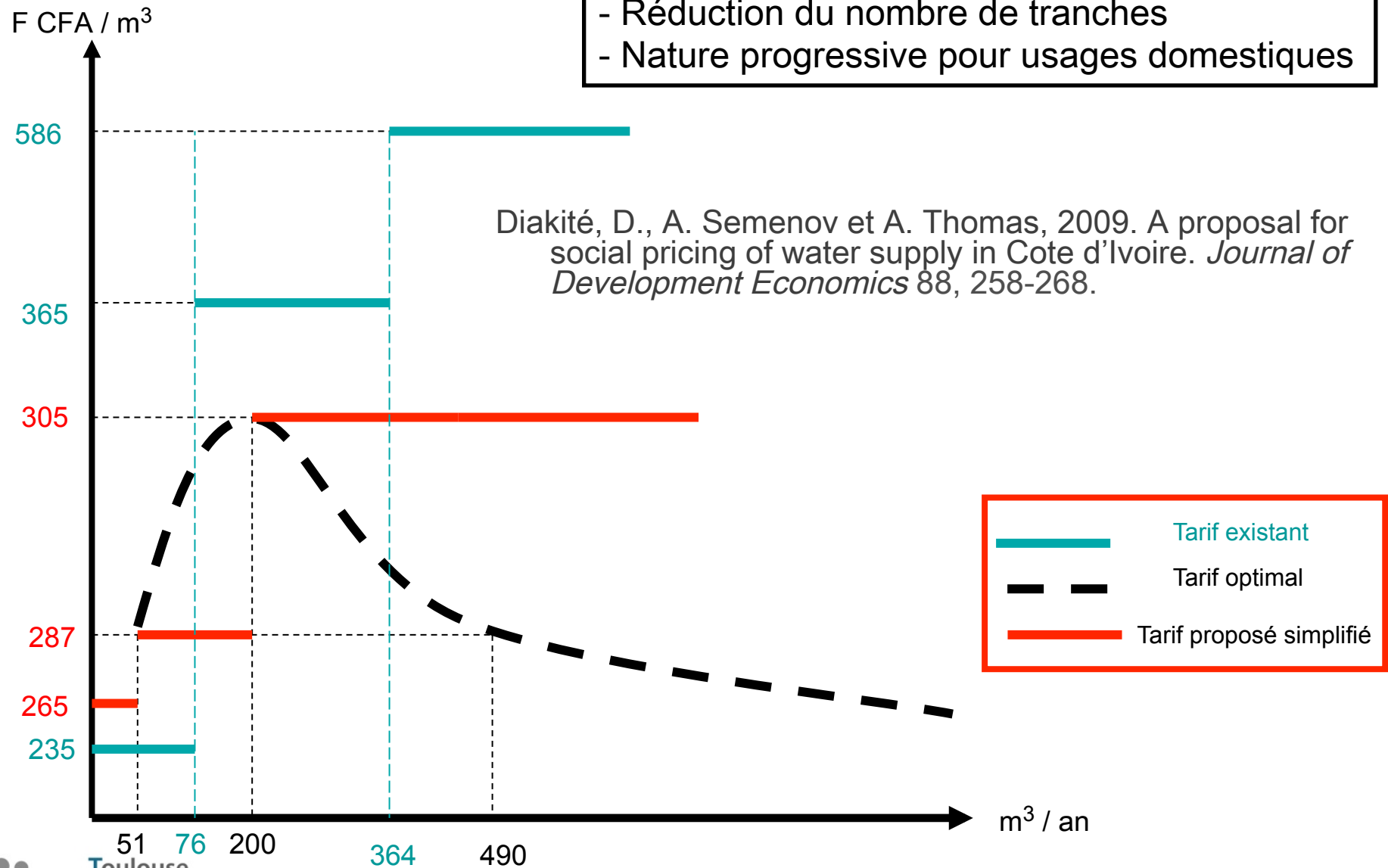
## La tarification sociale de l'AEP en Côte d'Ivoire (SODECI)

- ❑ Côte d'Ivoire : tarification progressive avec subvention du coût d'accès (peu discriminante dans un premier temps)
- ❑ Péréquation du tarif au niveau national (malgré fortes différences inter-régionales dans les coûts d'AEP)
- ❑ Identification des ménages défavorisés : critères techniques (dont le nombre de points d'eau par foyer)
- ❑ Coût très élevé de la connexion (paiement en une fois)

Bloc (m3)	Désignation	Prix HT (CFA /m <sup>3</sup> )	Taxes	TVA Eau	Prix TTC (CFA /m <sup>3</sup> )
0 – 9	Forfait	144	24	16	184
10 – 18	Social	144	24	16	184
19 – 90	Domestique	198	66	22	286
91 – 300	Normal	198	244	22	464
> 300	Industrielle	198	312	22	532

Simplification d'un tarif social « optimal » :

- Réduction du nombre de tranches
- Nature progressive pour usages domestiques



Diakité, D., A. Semenov et A. Thomas, 2009. A proposal for social pricing of water supply in Cote d'Ivoire. *Journal of Development Economics* 88, 258-268.

## Tanger (Amendis-Véolia Water)

### ❑ Système dual :

- Branchements sociaux individuels
- Pour ménages non connectés : bornes-fontaines (SAQAYTI), par prépaiement, 6 m<sup>3</sup>/mois

### ❑ Tarification sociale progressive :

- Identification des ménages à bas revenus à partir de critères de localisation (comptage divisionnaire, piquage social)
- Subvention 50% du coût de connexion (23 000 dirham) si revenu < 3400 dirham/mois
- Première tranche « sociale » [0 ; 24 m<sup>3</sup>]

### ❑ Etude en collaboration avec le laboratoire J-PAL et PjSE

- Estimation du gain pour les ménages d'une connexion, en termes de temps gagné (par rapport aux bornes-fontaines) : 67 dirham / mois (15 USD)

## Exemple de quelques communes françaises

Commune	Modalités	Tarification spécifique
Cholet (2011)	Fonds d'intervention d'urgence (chèque-eau 50€)	Non
Dunkerque (2012)	Prise en compte automatique des revenus (critère CMU-C) et taille foyer ; chèque-eau	Progressive 3 tranches, avec tarif préférentiel (2,5 fois inférieur) pour tranche [0 ; 75 m <sup>3</sup> ]
Hyères (2011)	Fonds Local de Solidarité géré par collectivité et CCAS	Progressive saisonnière (été 3 tranches, hiver 4 tranches) ; partie fixe hivernale 2 fois inférieure à l'été. 1 <sup>e</sup> tranche [0;6m <sup>3</sup> ] été et [0;14m <sup>3</sup> ] hiver
Issoudun (2012)	Chèque –eau (via le CMAS)	Progressive à la fois AEP (4 tranches) et assainissement (5 tranches)
Libourne (2010)	Habitat collectif : 1 <sup>e</sup> tranche proportionnelle au nb. de logements	Tarification progressive 4 tranches, quasi-gratuité de la 1 <sup>e</sup> (moins de 15 m <sup>3</sup> )

## 4. Conclusion et perspectives

- ❑ La tarification progressive est souvent mal vue par les économistes en raison
  - De l'effet d'éviction (ressources alternatives non prises en compte)
  - De l'effet indirect éventuel sur la consommation totale (en fonction des élasticités-prix dans les tranches supérieures)
  - Du non-respect de la condition d'optimalité du tarif (prix = coût marginal)
  - En économie, « un instrument pour un objectif »...
  
- ❑ Important : certaines de ces critiques sont plus pertinentes dans le cas de l'énergie que pour l'eau (structures de réseaux différentes)
  
- ❑ Certaines expériences semblent montrer (Libourne) que la tarification sociale progressive permet de réduire la consommation totale d'eau
  - ⇒ Isoler l'effet d'un changement de tarification ?

- ❑ Une solution (déjà mise en place dans certains cas) :
  - Combiner critères sociaux « simplifiés » vérifiables à moindre coût pour abaisser le poids de la partie fixe
  - Avec une tarification progressive simplifiée dont la « largeur » des tranches est calculée de façon optimale
  
- ❑ Indispensable : étude préalable d'impact pour évaluer le rôle de
  - La structure du ménage (taille, type d'habitat, etc.)
  - La sensibilité aux variations de prix dans les différentes tranches du tarif
  - La lisibilité du tarif et la complexité des procédures de prise en charge
  - Quels critères sociaux ou indicateurs de pauvreté utiliser (CMU ?, etc.)